JUIN 2016

Infos Fay

Mot du maire

Nous voilà aux vacances, beaucoup de mouvements et de négociations dans ce début d'année (réforme territoriale, création d'un syndicat, entrée dans Le Mans Métropole, et le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal)

La réforme territoriale :

La Préfète a rendu sa carte publique le 31 mars 2016. Comme prévu, la commune rejoindra Le Mans Métropole, ce qui entraine la dissolution de la CCBC.
Les principales compétences prises par LMM sont le transport, les ordures ménagères, l'assainissement et l'urbanisme.
Quelques compétences restant orphelines , Madame la Préfète a validé la mise en place d'un syndicat , en particulier pour la petite enfance, l'enfance-jeunesse, très utile pour une partie d'entre vous.
Pour la gestion de ce syndicat, les échanges se font avec la commission et les maires.
En ce qui concerne la fiscalité, une dotation de neutralité sera mise en place la première année, remplacée par une dotation de solidarité les années suivantes ce qui évitera d'alourdir la fiscalité de chaque foyer et de la commune.
Une présentation nous a été faite pour le transport, nous avons fait une contre proposition et des négociations sont engagées.
Le contrat en cours pour les ordures ménagères est maintenu jusqu'à son terme en 2022.
Le financement de la fibre optique sera repris par LMM dans les mêmes conditions que la CCBC avec le Département.
Voilà ce qui est de la réforme territoriale et de ce qui en découle.

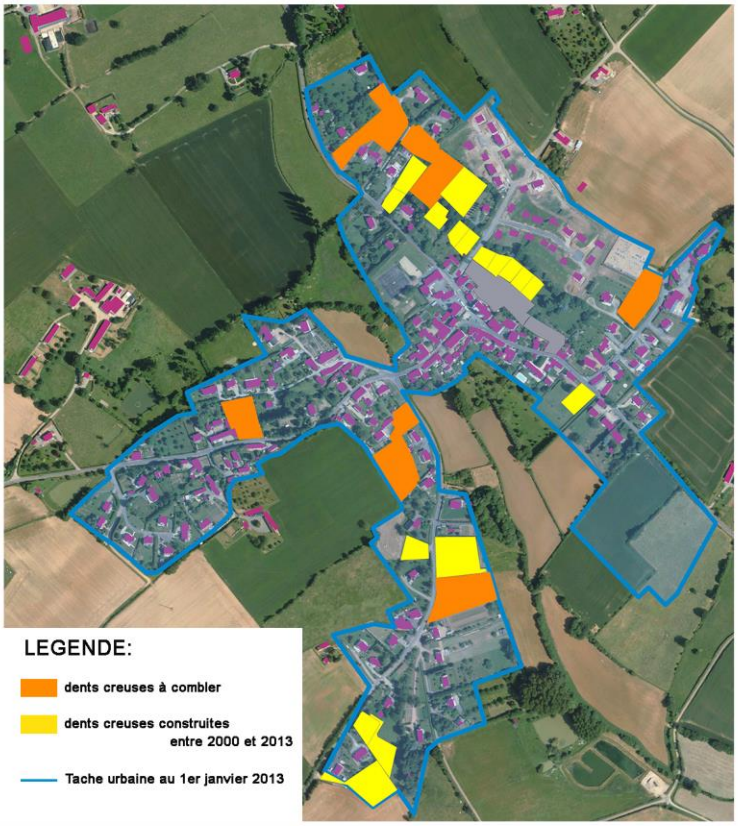

Le PLUI :

La communauté de communes avait défini le 09/07/2013 la modification de nos POS et PLU. Après 2 ans de travail, le conseil communautaire a approuvé le projet. Les communes devront elles-mêmes le valider pour l'enquête publique en septembre et validation de la Préfecture en Décembre 2016.

Toutes ces négociations aboutiront en fin d'année; les dernières informations vous seront fournies aux vœux 2017 ! En attendant,profitons des quelques mois qui nous restent de cette année 2016 et avant tout profitons des vacances !
Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de profiter du soleil et de ces moments de partage en famille.

Infos travaux:

Routes des Maisons Rouges et de Chaufour:
Le SIDERM intervient pour le changement de la canalisation du réseau de distribution en eau potable dès le 6 juin pour une durée de 2 mois, avant les travaux d'aménagement trottoirs programmés pour octobre

Budget communal

Le 8 février 2016, le Conseil Municipal , en présence de Madame Gousset, receveur municipal, a pris connaissance des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2015 qu'il a approuvés. Compte tenu des projets de la commune, des recettes et des dépenses le conseil municipal a voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2016:

Section fonctionnement :

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 665 930.08 €.
Les recettes de fonctionnement proviennent, principalement, des impôts et taxes (140987,40 €) à parts, presque, égales avec les dotations et subventions (115070 €).
Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2015 qui s'élèvent à 240099,04 € se répartissent comme suit:

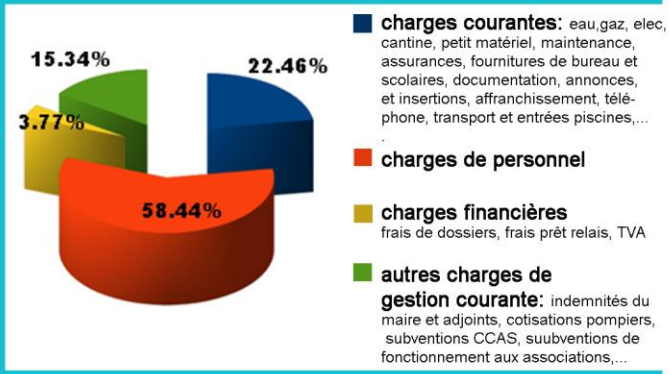

Section investissement :

Le budget prévisionnel investissement 2016 s'équilibre à 744 887.89 € en recettes et en dépenses, Dans la section investissement, on trouve les dépenses relatives au remboursement du capital des emprunts (30 686.30 €), ainsi que celles prévues pour les projets nouveaux et ceux restant à réaliser ou à finaliser en 2016 dont les plus importants sont : trottoirs route de Chaufour ND et des Maisons Rouges (87000 €), projet salle des fêtes (20000 €), sentier Aigreville (18000 €), mise aux normes accessibilité ERP (15000 €), projet MAM (Maison des Assistantes Maternelles) (40000 €) et constitution d'une réserve foncière pour les projets de la commune (170000 €). Ce budget prévisionnel s'appuie, principalement, sur un virement de 77 953.30 € du fonctionnement vers l'investissement, sur les fonds de concours 2016 (CCBC: 8301 €), sur la taxe d'aménagement (8000 €), sur le fond de compensation de TVA (7700 €), sur des subventions diverses qui couvrent, en général, 20% HT du projet. Conseil Départemental (5188 € : valorisation patrimoine), Amendes de police (9000 €: trottoirs route des Maisons Rouges et Chaufour ND), subvention Leader trottoirs liaisons douces (18000 €:sentier d'Aigreville). Enfin, la mairie a recours à des emprunts pour la réalisation des trottoirs route d'Etival, Maisons Rouges et Chaufour ND (50000 €) et pour la constitution de la réserve foncière (90000 €).

JOURNEE PARTICIPATIVE

Le conseil municipal organise une journée **« Fay're ensemble »** pour notre village. Cet évènement prévu le 24 septembre 2016, a pour principe de mobiliser tout un chacun dans un élan autour du même projet d'amélioration de notre cadre de vie.
Cette journée sera consacrée à la réalisation de différents petits travaux d'amélioration, d'embellissement, d'entretien et de rénovation, sur des lieux utiles à tous, dans un moment de partage et de convivialité.
Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences, sont les bienvenus pour y participer sur la journée ou demi-journée.
La journée débutera par une répartition sur les différents ateliers, le midi pause apéritif-buffet (offert aux participants) et après-midi reprise des ateliers. Pour les parents ayant de jeunes enfants une garderie pourrait être prévue.
Afin de vous présenter un avant programme de cette journée, vous êtes invités à une réunion publique qui se tiendra le **vendredi 1 juillet 2016 à 20h30** à la salle des fêtes.
Cette réunion permettra ainsi de nous adapter suivant la mobilisation et les propositions de chacun.

Une nouvelle infirmière

Noémie Chauffray est désormais, depuis la fin de l'année 2015, l'infirmière libérale de notre secteur à Chaufour Notre Dame.
Madame Chauffray est diplômée depuis 11 ans et infirmière libérale depuis 6 ans.
Elle exerce à domicile et au cabinet médical sur rendez-vous:
40 rue Nationale 72250 Chaufour Notre Dame.
Contact : 02 43 77 48 86 ou 06 79 36 56 39
La permanence sans rendez-vous est ouverte de 7h45 à 8h15 tous les jours de la semaine.

Agenda

11 novembre :
- ACPG-CATM – Veuves
  Cérémonie religieuse: 10h30 à Pruillé le Chétif et dépot de gerbes aux monuments aux morts: 11h45 à Fay.

Repas des anciens à Fay